

CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

Médecine psychosomatique et psychosociale

9^e édition | septembre 2018 > décembre 2020

formation modulaire en cours d'emploi



Formation certifiée par
L'Académie suisse de médecine psychosomatique et psychosociale (ASMPP)

En partenariat avec
Association romande de formation en médecine psychosomatique et psychosociale (ARFMPP)
Institut romand de formation en médecine psychosomatique et psychosociale (IRFMP)



ARF
MPP

Unil
UNIL | Université de Lausanne
Faculté de biologie
et de médecine



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Comité directeur

- **Prof. Anne-Françoise Allaz**, UNIGE, AFC ASMPP, directrice du programme
- **Prof. Jean-Michel Aubry**, UNIGE
- **Prof. Guido Bondolfi**, UNIGE
- **Prof. Jean-Michel Gaspoz**, UNIGE
- **Prof. Johanna Sommer**, UNIGE, AFC ASMPP
- **Prof. Nicolas Senn**, UNIL
- **Prof. Jacques Cornuz**, UNIL
- **Prof. Jean-Nicolas Despland**, UNIL
- **Dr Michael Saraga**, médecin associé, PLI, CHUV
- **Dr Danièle Lefebvre**, présidente de l'ARFMPP et de l'IRFMPP, AFC ASMPP
- **Dr Ariane Gonthier**, ARFMPP, AFC ASMPP
- **Dr Jean Perdrix**, ARFMPP, AFC ASMPP
- **Dr Pierre-Yves Rodondi**, ARFMPP, AFC ASMPP
- **Dr Monique Savopol**, ARFMPP, AFC ASMPP
- **Dr Daniel Widmer**, ARFMPP, AFC ASMPP

Coordination

Madeleine Gurny, psychologue, Dr Pharm.

Public

Tout médecin intéressé par les aspects relationnels et par la complexité bio-psychosociale, parlant français. La formation ne débutera que si le nombre minimum de 22 participants est atteint. Le nombre de participants est limité à 32.



Comment développer une attitude psychothérapeutique dans toute pratique médicale?

Objectifs et compétences

Développement d'un savoir

- Familiariser les participants avec un cadre théorique de l'approche bio-psychosociale

Développement d'un savoir-faire

- Apprendre les modalités pratiques de l'évaluation des situations de souffrance mentale et de l'indication aux approches psychologiques

Développement d'un savoir-être

- Apprendre à identifier et à gérer sa propre implication personnelle et sa propre contribution dans le processus du soin

A l'issue de la formation, le médecin praticien

- Aura amélioré ses capacités de communication avec ses patients
- Sera plus à l'aise dans les relations dites "difficiles"
- Pourra poser plus facilement des diagnostics de pathologie mentale et accompagner efficacement les patients
- Saura dépister et diagnostiquer des troubles psychosomatiques
- Sera capable de prendre en charge les patients psychosomatiques ou de les orienter efficacement vers d'autres intervenants du réseau psychosocial
- Pourra mieux aider son patient à gérer les troubles de l'adaptation psychosociale dans le cadre des maladies chroniques
- Aura expérimenté la situation de supervision et d'intervision
- Aura appris, par l'intervision et la supervision, à mieux reconnaître ses propres sentiments
- Saura mieux, par l'expérimentation sur soi d'approches psycho-corporelles, donner place au corps dans la relation soignante



Thèmes d'enseignement

La relation thérapeutique: 1^{ère} année

- Gérer des entretiens difficiles
- Aider le patient à gérer son adaptation psychosociale lors de maladies chroniques

La psychiatrie du praticien: 2^{ème} année

- Se familiariser avec la détection, le diagnostic et l'évaluation des grands troubles psychiatriques en sachant "être" en relation dans chacune de ces situations cliniques
- Connaître quatre approches psycho-thérapeutiques essentielles: psycho-dynamique, cognitivo-comportementale, systémique et psycho-corporelle, leurs indications et contre-indications
- Évaluer des situations psychosomatiques complexes
- Se sensibiliser en tant que thérapeute à son propre corps-émotion
- Mener une réflexion personnelle sur son identité de thérapeute

Supervision

- Apprendre à être supervisé et à s'interviser

Approche pédagogique

L'enseignement se fait dans la mesure du possible par groupes de 15 à 20. Il est modulaire, répondant aux besoins des praticiens des diverses spécialités médicales, interactif, intégrant le vécu personnel de différents types de supervisions. Des conférences plénières sont également prévues pour introduire les travaux de groupes ou pour présenter des notions plus théoriques.



Programme

1^{ère} année | septembre 2018 – juin 2019

Responsables: Drs M. Saraga et D. Widmer

Chacune des 6 journées est consacrée à un thème particulier

- La dimension relationnelle | mercredi 3 octobre
- Patient difficile, médecin difficile, relation difficile | jeudi 8 novembre
- Entrer dans le monde de l'autre | mercredi 5 décembre
- La douleur et l'angoisse | jeudi 7 février
- Médecine et société | mercredi 20 mars
- Dépasser le malaise du médecin | jeudi 9 mai

2^e année | septembre 2019 – juin 2020

Responsables: Prof. J.N. Despland et Prof. J. Sommer

Lors de 6 journées (dates à fixer), les thèmes suivants sont développés

- Diagnostic des troubles psychiatriques et des problèmes complexes dans la consultation ambulatoire
- Psychopharmacologie
- Approches psychothérapeutiques
- Atelier expérimentiel d'approche psychocorporelle
- Atelier de réflexion sur les acquis

5^e semestre | septembre – décembre 2020

Responsables: Prof. A. F. Allaz et Dr M. Saraga

- Travail personnel et évaluation
- 2 journées scientifiques

Supervision

48 heures en individuel ou en groupe (max. 6 participants), réparties si possible sur les 5 semestres, sont exigées pour l'obtention du Certificat.



Le Secrét

Évaluation

Au cours de la 1^{ère} année, les candidats sont encouragés à enregistrer en vidéo une consultation discutée ensuite lors de supervisions (si possible de groupe). Une présence active et régulière est demandée pendant la formation. Le travail personnel élaboré pendant le 5^e semestre sur le processus de changement personnel fait l'objet de l'évaluation finale.

Titre obtenu

Le Certificat de formation continue universitaire (CAS) en Médecine psychosomatique et psychosociale / *Certificate of Advanced Studies (CAS) in Psychosomatic and Psychosocial Medicine* est délivré conjointement par l'Université de Genève et par l'Université de Lausanne lorsque les participants ont répondu aux conditions d'évaluation. Il correspond à 10 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).

Attestation

Les candidats ayant suivi les journées de formation sans se présenter à l'évaluation finale (ou sans l'avoir réussie, ou sans avoir été présents à au moins 80% des journées ou n'ayant pas suivi 48h de supervision) obtiennent une attestation de participation pour les journées effectivement suivies (max. 112h).

Reconnaissance ASMPP et SSMIG

- Le CAS ou l'attestation de participation sont reconnus par l'Académie suisse de médecine psychosomatique et psychosociale (ASMPP) pour l'attestation de formation complémentaire (AFC) décerné par l'ASMPP aux titulaires d'un FMH. Le CAS est reconnu par l'ASMPP comme équivalent à 309h de formation, le total des heures requises pour l'AFC étant de 360h. Les titulaires de l'AFC doivent être affiliés à l'ASMPP. L'AFC permet d'utiliser la position 00.0525 du TARMED.
- La SSMIG reconnaît 7h par journée de présence effective.

Renseignements pratiques

Inscription avant le 1^{er} juin 2018

- Le formulaire d'inscription est à télécharger sur www.unige.ch/formcont/medecinepsychosomatique, à imprimer et à renvoyer à:
Madeleine Gurny
Secrétariat ARFMPP
7 rue Jean-Calvin – 1204 Genève
Tél.: +41 (0)22 810 34 35 | cas-mpp@unige.ch
Le nombre de participants est limité à 32.
Le comité directeur statue sur les dossiers d'inscription le 15 juin 2018.

Finance d'inscription

- CHF 5'900.- pour le programme complet payable avant le début de la formation.
- Le prix comprend les frais de l'évaluation qui a lieu pendant le cinquième semestre. Un désistement entre le 1^{er} juin 2018 et le début du programme entraînera une facturation de CHF 500.- pour frais de dossier. Dès le début du programme, la totalité de la finance est due.
- Les supervisions (48h), dont un certain nombre peuvent être faites en groupe, ne sont pas comprises dans ce montant.
- Les pauses et repas sont inclus dans le prix

Lieu

- Crêt-Bérard
La Crause – 1070 Puidoux
Tél.: +41 (0)21 946 03 60
- Accès en train: gare de Puidoux-Chexbres, puis navette, sur demande au secrétariat, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Accès en voiture: à 3 km de la sortie de Chexbres sur l'autoroute Lausanne-Martigny, direction Puidoux. A l'entrée de Puidoux, tourner à droite et suivre les écriteaux
- Parking gratuit sur le site

